

# Commission de Suivi de Site

## Sud Grenoblois

### Compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2019

à 14h00 à la préfecture de l'Isère, avec la participation de :

#### Représentants des administrations publiques

Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne  
Rhône-Alpes

**M. Mathias PIEYRE**

Chef de l'Unité Départementale de l'Isère

**Mme Claire-Marie N'GUESSAN**

Adjointe au chef de l'Unité Départementale de  
l'Isère

SIACED-PC

**Mme Constance ANNOVAZZI**

Chef du bureau ORSEC

**Mme Martine FILLET**

En charge des risques chimiques

Service Départemental d'Incendie et de Secours  
(SDIS)

**Lieutenant-Colonel David AUDOIN**

Chef de division métier

**Capitaine Christophe MARRA**

Bureau des risques technologiques

#### Représentants des exploitants

ARKEMA

**M. Olivier DE MONTLIVAUT**

Responsable HSEI

FRAMATOME

**M. Thibault MATHIEU**

Responsable QHSE

SUEZ RR IWS – Chemical France

**Mme Claire ALONSO**

Directrice

VENCOREX

**M. Serge PERUCCIO**

Responsable QSE

**M. Patrick POUCHOT**

Responsable communication

UMICORE

**M. Pierre-Emmanuel PIARULLI**

Directeur usine

EXTACTHIVE

**M. Quentin RICOUX**

Ingénieur

## Représentants des collectivités territoriales

Commune de Champagnier	<b>Mme Françoise CLOTEAU</b> Maire
Commune de Grenoble	<b>Mme Nathalie CHAVANIS</b> Pôle gestion des risques
Commune de Jarrie	<b>M. Bernard LE RISBE</b> Conseiller municipal en charge de la sécurité
Commune de Le-Pont-de-Claix	<b>M. Sam TOSCANO</b> 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire

## Représentants des associations de protection de l'environnement et riverains

Association AR2PC	<b>M. François HOSSENLOPP</b> Membre
Association des habitants du Grand Grenoble LAHGGLO	<b>Mme Dominique TATUR</b> Membre

# Compte rendu de la réunion

1

## **1. Ouverture de la réunion**

M. PIEYRE remercie pour leur présence l'ensemble des participants à cette réunion de la commission de suivi du site du Sud Grenoblois et excuse l'absence du préfet de l'Isère.

A la demande des membres de la CSS, un point sur le suivi de la nappe phréatique au niveau de la plateforme de Le Pont-de-Claix était prévu à l'ordre du jour. La présentation de ce sujet n'étant pas achevée, il sera traité lors de la prochaine CSS.

## **2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 octobre 2018**

En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé.

## **3. Présentation de la société VENCOREX**

M. POUCHOT indique que l'année 2018 et le 1<sup>er</sup> semestre 2019 consolident la stratégie globale de Vencorex avec le site de Pont-de-Claix qui occupe une place tout à fait centrale. Ce site permet d'alimenter les activités des chaînes de production situées au Texas et en Thaïlande. La société développe la production de monomères HDI et IPDI, ainsi que de nouveaux produits pour répondre aux attentes du marché et confirmer sa position de numéro 2 mondial dans les isocyanates de spécialités. Vencorex bénéficie d'une croissance de +10% des ventes en 2018-2019 au niveau mondial.

Vencorex travaille sur trois axes pour fiabiliser ses installations et procédés :

- Formation du personnel
- Retours d'expériences des incidents pour éviter qu'ils ne se reproduisent
- Programme d'excellence opérationnelle

Plusieurs actions ont été conduites pour la prévention et la maîtrise des risques :

- Améliorations HSE et fiabilité : plus de 11 M€ d'investissements ; des exemples sont cités :
  - Arrêt technique réglementaire au printemps 2019 : 8 M€
  - Détection incendie du magasin de stockage de produits chimiques : 1,1 M€
  - Amélioration du traitement des eaux de la plate-forme : 600 k€
- Amélioration continue des plans de secours :
  - Exercice mensuel du plan d'opération interne (POI)
  - Exercice du plan de sécurité incendie (simulation d'une fuite sur le saumoduc)
  - Test hebdomadaire d'alerte gaz et réseaux de communication

Des événements procédés ont eu lieu en 2018-2019 nécessitant l'activation de cellules de crise :

- 6 janvier 2019 : fuite de phosgène sur l'unité HDI1 qui a enclenché le POI
- 4 avril 2019 : fuite de chlore au redémarrage de l'unité HDI1 (classé incident mineur perçu de l'extérieur)
- 22 août 2019 : fuite acide chlorhydrique sur l'unité HDI2 (classé incident mineur perçu de l'extérieur)

A chaque événement, Vencorex applique les procédures du POI, la convention d'information (information de la Préfecture, DREAL et mairies), ainsi que la démarche « communication à chaud » avec notamment la diffusion d'un communiqué de presse visant à informer le grand public.

A l'issue de chaque incident, les équipes effectuent un retour d'expérience et mettent en place des actions correctives afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

La campagne d'information sur les risques industriels majeurs fut aussi l'un des événements marquants de l'année 2018. La documentation a été diffusée auprès des riverains dans un périmètre de 15 km autour du site. Vencorex a également développé un partenariat avec l'institut des risques majeurs, la ville de Grenoble et l'académie en accueillant 40 écoliers au sein de la plateforme. Enfin, Vencorex est en phase de réflexion sur les mesures de protection des habitations. La phase de travaux sera bientôt engagée. L'entreprise financera 30% des travaux de renforcement des habitations (ce qui correspond à 5% de plus que sa part réglementaire).

#### **Question des participants :**

Mme TATUR demande comment les fuites sont détectées. M. PERUCCIO répond que la plateforme est équipée de détecteurs d'acide chlorhydrique, de chlore... En fonction de l'ampleur de la fuite, si les valeurs sont très faibles et selon les conditions de vent, le nez de l'opérateur est un complément.

#### **Présentation de la DREAL**

En préambule et concernant l'ensemble des établissements, Mme N'GUESSAN précise que la présence des inspecteurs sur site est renforcée. Les inspecteurs instruisent de plus les dossiers de quotas CO2 et travaillent sur la prise en compte de la priorisation d'instruction des études de dangers.

Mme N'GUESSAN présente les actions de la DREAL sur l'établissement Vencorex :

#### **Procédures ICPE :**

- Demande d'aménagement du magasin de produits chimiques en cours de finalisation
- Mise à jour de l'étude de dangers de l'établissement et dossier de réexamen LVOC à instruire
- En attente de quatre études de dangers sur différents ateliers

#### **Contrôle des installations :**

- Inspection risques accidentels en mai 2019
- Inspection inopinée relative au pic de pollution en juillet 2019
- Inspection sur les rejets air et eau le 23 septembre 2019

#### **Questions des participants :**

M. TOSCANO s'interroge sur la part des travaux à payer par les collectivités. Mme N'GUESSAN lui répond que les collectivités financeront les travaux au minimum à hauteur de 25%, part réglementaire de la même manière que les 25 % réglementaire des exploitants à l'origine du risque.

A la demande de Mme TATUR, Mme N'GUESSAN indique que 1 411 logements nécessiteront la création d'un local de confinement, sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole. Un prochain comité de pilotage est prévu le 3 octobre 2019.

## **24. Présentation de SUEZ RR IWS**

Mme ALONSO présente l'usine de traitement de déchets dangereux liquides à haute température. Le site bénéficie d'un système de récupération de chaleur permettant une valorisation énergétique et une valorisation matière. Il est classé SEVESO seuil haut.

Le site en quelques chiffres :

- 2 fours d'incinération mis en service en 1991
- Traitement de plus de 80 000 tonnes de déchets dangereux liquides ou gazeux par an
- Station d'épuration d'une capacité de 12 m3/h
- Production de 260 000 tonnes de vapeur par an
- Valorisation de 35 % de l'acide chlorhydrique produit
- 48 collaborateurs
- Certifications ISO 9001, ISO 14001 ISO 18001, MASE

Les projets réalisés en 2019 :

- **Projet SOPRANO**

Il s'agit de la mise en conformité des rejets gazeux en NOx (oxyde d'azote) suite à une évolution réglementaire. Le budget global de ce projet s'élève à 12 M €. Il a été confié à la société HAMON. Mme ALONSO présente le principe de la réduction de ces rejets ainsi que le calendrier de réalisation. Suite à la mise en service industrielle de la ligne 1, les résultats sont satisfaisants (abattement de 67 % des NOx qui permet de respecter le seuil réglementaire à 200 mg/Nm<sup>3</sup>).

- **Projet de remplacement des électrofiltres (2020/2021)**

Dans le traitement des fumées, l'électrofiltre permet de capter les poussières et vésicules d'eau ; cet équipement date de 1992 et le projet consiste donc à le remplacer. Le budget inscrit dans le plan de maintenance s'élève à 1,5 M€.

- **Projet de revamping du système de contrôle commande**

Ce système est en fin de vie, et il devrait être remplacé fin 2020 pour un budget d'1M€.

M. PIEYRE rappelle que le projet SOPRANO est particulièrement suivi par les services de la DREAL et qu'il va permettre d'améliorer la qualité de l'air.

### Présentation de la DREAL

Mme N'GUESSAN présente les actions de la DREAL sur l'établissement :

#### **Procédures ICPE**

- Mise en service de la DENOX en cours qui permettra de lever la mise en demeure du 26 décembre 2018
- Demande d'extension de capacité en cours d'instruction

#### **Contrôle des installations**

- Inspection le 3 juin 2019 sur les risques chroniques air et les suites des inspections précédentes (qui a donné lieu à la levée d'une mise en demeure)
- Inspection sur les risques accidentels prévue au dernier trimestre 2019

### 35. Présentation d'EXTRACTHIVE

La société conçoit et opère des procédés physiques et chimiques d'extraction de métaux ou de minéraux à partir de minerais et de déchets industriels. EXTRACTHIVE a racheté à ISOICHEM en 2017.

M. RICOUX présente les événements significatifs des douze derniers mois :

- Août 2018 : les contrôles de corrosion des bacs de stockage de TDI ont permis d'identifier le perçage du bac FB 722.1 . Les bacs ont immédiatement été vidés et mis à l'arrêt sans que cela ne génère de rejet dans l'environnement.
- Novembre 2018 : lors d'un essai de l'installation pilote de recyclage des abrasifs PHOxy, la réaction a entraîné une surproduction de gaz. 2 kg de NOx ont été rejetés à l'évent de la colonne d'abattage. Le pilote a été mis à l'arrêt. Un arbre des causes est en cours de réalisation et le pilote est stoppé dans l'attente de modifications en fonction du retour d'expérience.

#### **Actions entreprises en matière de prévention des risques sur les 12 derniers mois :**

- Août 2018 : reprise d'une partie des points de corrosion (bacs produit fini TDI) suite à l'incident évoqué ci-dessus.
- Décembre 2018 : réalisation d'une étude de sol sur tous les carreaux repris. Aucune pollution liée à l'activité de raffinage n'a été détectée (elles étaient liées aux anciennes activités d'ISOICHEM).
- Août 2019 : réduction des quantités stockées de TDI de plus de 50 % (835 précédemment) afin de respecter l'arrêté préfectoral.

- Août 2019 : obtention des garanties financières environnementales dites SEVESO

#### **Actions en matière de prévention des risques à réaliser dans les douze prochains mois :**

- Octobre 2019 : finalisation des traitements anti-corrosion des bacs de stockage TDI
- Janvier 2020 : mise à jour de l'étude de dangers sur les activités de raffinage TDI

#### **Projets significatifs en cours (à l'échelle pilote)**

- **Projet PHOxy–recyclage des meules abrasives (matériau composite)**  
Il s'agit de valoriser des déchets minéraux. Un pilote est mis en place sur le site de Pont-de-Claix dont le démarrage est souhaité au second trimestre 2020.
- **Projet LiCO – production de carbonate de lithium recyclé à partir d'effluents industriels**  
L'installation pilote est en cours avec une capacité de traitement visée inférieure à 10 tonnes d'effluents par jour. Les aspects réglementaires sont en cours d'instruction pour un démarrage souhaité au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.
- **Projet PHYre – recyclage de matériaux composites à base de fibres de carbones**  
L'étude de recherche est en cours de finalisation pour une installation pilote dont la capacité de traitement visée est de 100 kg par jour de fibre de carbone. Les aspects réglementaires seront à instruire pour un démarrage souhaité au 2<sup>nd</sup> trimestre 2020.

#### **Question des participants :**

A la demande de Mme TATUR sur le traitement de l'eau, M. RICOUX précise que sur le carbonate de lithium produit, il y a 15% de lithium résiduel qui pourrait être traité sur la plateforme de SUEZ. Les discussions sont en cours sur ce sujet.

#### **Présentation de la DREAL**

Mme N'GUESSAN indique que depuis la dernière CSS, la DREAL s'est concentrée sur les démarches relatives au changement d'exploitant suite à la reprise d'une partie des actifs d'ISOCHEM, avec en particulier le point des garanties financières d'EXTRACTHIVE qui étaient initialement insuffisantes.

Mme N'GUESSAN présente plus en détail les actions de la DREAL sur l'établissement.

#### **Procédures ICPE**

- Mise en demeure et arrêté préfectoral de suspension et amende administrative (2018-2019) pour non-respect de l'arrêté préfectoral de suspension partielle
- Changement d'exploitant finalisé en septembre 2019 (l'arrêté préfectoral est à la signature pour officialiser ce changement)
- Attente de la mise à jour de l'étude de dangers sur le raffinage TDI

#### **Contrôle des installations**

- Inspection sur le respect de l'arrêté préfectoral de suspension en avril 2019
- Inspection inopinée inondation en juillet 2019

#### **46. Présentation d'ARKEMA (plateforme de Jarrie)**

M. DE MONTLIVAUT présente les principales actions réalisées pour la prévention des risques au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2018 et du 1<sup>er</sup> semestre 2019 :

#### **Etude de dangers et finalisation processus PPRT 2**

- Révision quinquennale de l'étude de dangers atelier utilités

#### **Principaux investissements 2018/2019 en HSE (2.3 M€ sur les deux années)**

- Réduction des rejets chlorates
- Mesures de maîtrise des risques suite révision HAZOP de divers ateliers
- Mise en conformité de la zone de déchargement de méthanol
- Sécurisation des niveaux hauts des bacs javel

- Inspection de la sphère de stockage de chlorure de méthyle
- Aménagement du poste de chargement des résidus BTX
- Programme d'intégrité mécanique (équipement d'exploitation, tuyauterie...)
- Sûreté : vidéosurveillance

#### Bilan du système de gestion de la sécurité

- **Activité de contrôle :**
  - Au travers du système HSEIQ : revue de direction annuelle, comités directeurs mensuels, audit de suivi externe et internes.
  - Programme d'activités du système sécurité : compte rendus d'incidents, travaux et visites sécurité...
- **Formation, exercices, entraînement**
  - Formations/recyclages sécurité (extincteurs, secourisme, port des appareils respiratoires indépendants, accueil sécurité, POI, échafaudages, port du harnais de sécurité).
  - Exercices de mise à l'abri (en interne 4 fois par an pour l'ensemble du personnel de la plateforme) et avec les écoles voisines (1 fois par an).
  - Exercices d'entraînement réguliers aux situations d'urgence (12 fois par an), scénarios ARKEMA et plateforme.
  - Mise en œuvre du protocole d'entraide avec VENCOREX.
  - Exercices avec les pompiers du SDIS.
- **Communication à chaud**
  - Démarche s'inscrivant dans le cadre du programme « Terrains d'entente » développé par ARKEMA. Cette démarche vise à informer le plus rapidement possible la société civile lors de la survenue d'un incident, même mineur.
  - 2018 : pas d'événements justifiant une communication à chaud.
  - 2019 : émission de 25 kg de chlore suite à la perte totale d'alimentation électrique lors d'un violent orage (17 juin 2019). L'émission a été limitée à l'enceinte du site. Cet événement a fait l'objet d'une inspection par la DREAL.

#### Mention des décisions individuelles visant les installations

- **En 2018 :**
  - Arrêté préfectoral concernant l'alimentation du réseau hydrogène depuis un pipe d'Air Liquide sur la plateforme de Pont de Claix.
  - Arrêté préfectoral concernant le remplacement de la tuyauterie d'alimentation gaz naturel de la nouvelle unité de cogénération.
  - Courrier de l'administration concernant le statut des tuyauteries traversant la route de l'électrochimie et celle qui traverse la voie ferrée.
- **En 2019 :**
  - Arrêté préfectoral concernant la mise en œuvre de la vidéosurveillance.
  - Arrêté préfectoral de mise en demeure encadrant le délai d'implantation d'un pilote de traitement des eaux mercurielles par pompage ciblé dans la nappe (traitement de la pollution au mercure). Délai : Août 2020 pour le démarrage du pilote.

#### PROJET 2020 : mise en place d'une unité de synthèse d'acide chlorhydrique

Le projet permettra de fiabiliser la production de Chlorure de Méthyle de Jarrie en disposant de deux sources complémentaires d'acide chlorhydrique et de sécuriser la production de chlore de Jarrie.

Le projet qui devrait être opérationnel fin 2020 consiste à :

- Construire une unité de production HCl gaz (synthèse HCl)
- Installer un nouvel évaporateur chlore dédié à l'alimentation du nouvel atelier
- Modifier l'atelier chlorure de méthyle
- Envoyer l'évent Chlorure de méthyle au traitement thermique des événements existant

M. DE MONTLIVault présente l'implantation géographique de la nouvelle unité sur le site. Il précise que ce projet d'envergure pour ARKEMA sera encadré par un arrêté préfectoral complémentaire en cours de rédaction.

A la demande de Mme TATUR, M. DE MONTLIVault précise que le flux de mercure est pour l'instant encadré par l'arrêté préfectoral. L'objectif est d'implanter le pilote dans les zones où la concentration de mercure est la plus importante. Ce pilote sera mobile et pourra donc être déplacé dans les zones les plus concentrées permettant ainsi de quantifier les quantités de mercure à extraire.

### **Présentation de la DREAL**

Mme N'GUESSAN présente les actions de la DREAL sur l'établissement.

#### **Procédures ICPE**

- Demande d'autorisation d'exploiter une unité de synthèse d'HCl gaz au sein de l'atelier Chlorure de Méthyle (MeCl) en cours d'instruction
- Dossier de réexamen concernant la chimie organique DR LVOC en cours d'instruction
- Réception de plusieurs notices de réexamen des études de dangers à instruire
- Rapport de non recevabilité de l'étude de dangers « Fabrication de chlore/soude » et stock associés ». Dossier en attente des éléments de réponse
- APMD du 9 septembre 2019 : mise en place du pilote de traitement du mercure contenu dans le panache des eaux souterraines (délai : 11 mois)
- Demande de compléments sur le plan de gestion des sols au niveau de Jarrie 1 (pollution des sols au mercure, ancien atelier d'électrolyse)
- Projet d'APC en attente de signature : mise à jour de la situation administrative et prescriptions concernant l'installation TTE (Traitement Thermique des Events)

#### **Contrôle des installations**

- Octobre 2018 : inspection risques accidentels sur la gestion des MMRi (contrôle des MMR bien réalisé, traçabilité des opérations de suivi perfectible)
- Décembre 2018 : inspection risques chroniques sur les émissions atmosphériques de Composés Organiques Volatils, Fluides frigorigènes (axes d'amélioration sur les FF, mise en place d'un PGS et mise à jour du SME)
- Février et mai 2019 : inspection sites et sols pollués sur la pollution mercurielle et sur les rejets de chlorates et de perchlorates => proposition d'APMD
- Juin 2019 : inspection risques accidentels sur le plan de modernisation des installations industrielles (contrôle des tuyauteries et des racks bien réalisé, traçabilité à améliorer)
- Juillet 2019 : inspection sur l'énergie : plan de performance énergétique (bon investissement de l'exploitation pour la réduction des consommations d'énergie)
- Juillet 2019 : inspection risques accidentels à la suite de l'incident du 17 juin 2019 de perte totale d'alimentation électrique (avancement du plan d'actions correctives post-accident et réalisation d'une étude de vulnérabilité)
- Fin d'année 2019 : inspection prévue sur les rejets aqueux

### **57. Présentation de FRAMATOME**

M. MATHIEU présente le site chimique de Jarrie en exploitation depuis 1916 :

- Fabrication d'éponge de zirconium depuis 1961
- Site Seveso seuil haut
- Site de 10 ha
- 250 employés et 70 sous-traitants présents sur le site
- 35 M€ injectés dans l'économie locale
- Investissement de 8 M€ / an

L'éponge de zirconium est utilisée dans l'industrie métallurgique, chimique, le nucléaire, le médical, l'aéronautique, les semi-conducteurs.

### Principales actions conduites en 2018/2019 (investissement global de 3,9M€)

- Mise en service d'une aire de lavage permettant d'améliorer le traitement des rejets gazeux
- Mise en place d'une gestion et d'un tri optimisé des déchets
- Mise en service du nouvel oxydeur pour les déchets métalliques
- Changement de la colonne de traitement des eaux acides des effluents
- Poursuite du programme de désamiantage et construction d'un nouveau vestiaire

D'autres actions sont prévues dans le cadre du programme Jarrie 2022 qui vise à améliorer la production du site et atteindre le « zéro accident » pour le personnel :

- Déploiement d'un programme d'audits terrains
- Programme sur les risques à forte gravité : espaces confinés, consignation, feux de métaux, levage, engins piétons, travaux en hauteur
- Audit énergétique
- Réalisation d'une formation risque chimique pour les intervenants du site
- Mise en place de relais sécurité dans les équipes postées

### Bilan interne du système de gestion de la sécurité (SGS) :

- Revue de direction annuelle et mise à jour du SGS et du PMII
- Suivi de l'inspection générale de Framatome et audit interne MMRI
- Analyse systématique des incidents, accidents et départs de feux :
  - 11/03/2018 : déversement TCZ dans un atelier
  - 07/07/2018 : départ feux de métaux
  - 17/06/2019 06 17 : baisse de pression dans le réseau d'eau industrielle
  - 27/08/2019 : départ de feu sur des câbles électriques
- Réalisation de 4 exercices POI par an
- Plusieurs programmes de formation sont prévus : feux de métaux, extincteurs, SST, ARI, accueil sécurité, port du harnais, échafaudages, risques chimiques

### Actions prévues en 2019/2020

- Poursuite du programme de désamiantage de l'atelier carbochloration
- Changement du système de détection automatique Incendie
- Rénovation d'une partie des lignes d'effluents
- Modernisation d'équipements, groupe de pompage TSV (traitement sous vide), fours...
- Mise à jour des études de dangers
- Poursuite du « Programme Jarrie 2022 - 0 accident »

### Présentation de la DREAL

Mme N'GUESSAN présente les actions de la DREAL sur l'établissement.

#### **Procédures ICPE**

- Instruction de 4 études de danger en cours
- Dossier de réexamen métaux non ferreux à instruire

#### **Contrôle des installations**

- Décembre 2018 : inspection risques chronique sur les déchets, garanties financières sites pollués
- Juillet 2019 : inspection risques accidentels à la suite de l'incident du 17 juin 2019 consécutif à la perte d'alimentation électrique d'Arkema (examen de la vulnérabilité des installations en cas de perte d'alimentation d'eau industrielle et définition d'une stratégie générale dans ce mode de fonctionnement dégradé)
- Septembre 2019 : inspection risques accidentels avec le contrôle de certains points des études de dangers
- Fin d'année 2019 : inspection risques chroniques sur les rejets aqueux

## **68. Présentation d'USPF/UMICORE**

M. PIARULLI présente l'actualité du site :

- Marché perturbé par la chute des cours des métaux (cobalt et tungstène)
- Mise en œuvre et adaptation du projet industriel aux exigences Umicore
  - Synergie industrielle suite au rachat, embauches liées à l'augmentation d'activité
  - Intégration au système informatique Umicore
  - Démarche « Process Safety » (sûreté des équipements)
  - Maintien des synergies locales (achat de soude et d'acide à Pont de Claix)
- Elargissement de la gamme de produits sans nickel ni cobalt
- Amélioration de la performance environnementale :
  - Diminution de 15% des consommations d'eau de nappe
  - Baisse de 50% des consommations de gaz naturel process
  - Rupture d'approvisionnement en hydrogène en cours d'année mettant en lumière l'exposition à ce risque

### Actions réalisées sur les risques industriels en 2019

- Maîtrise des situations d'urgence :
  - Réalisation d'un exercice grandeur nature avec le SDIS Isère
- Maîtrise du risque hydrogène :
  - Sécurisation de canalisations de transport d'hydrogène afin de limiter le risque de fuite
  - Amélioration de la sécurité des réacteurs cobalt
  - Remplacement d'extracteurs de toiture et mise en place d'un suivi de leur performance
  - Réfection complète du four pilote
- Maîtrise du risque gaz naturel :
  - Après la suppression de la chaudière vapeur, suppression du gaz naturel sur un four de carburation permettant de supprimer un cercle de danger
- Maîtrise du risque acide chlorhydrique :
  - Mise en place d'une redondance sur la protection physique
- Maîtrise du risque incendie :
  - Mise en place de détection température sur des dépoussiéreurs
  - Approvisionnement de manches incombustibles pour le sécheur Keen
- Mise à plat de l'étude des dangers
  - Prise en compte des améliorations menées depuis plusieurs années
  - Suppression ou réduction de plusieurs cercles de dangers
- Sûreté :
  - Amélioration du système de vidéo-surveillance et de détection d'intrusion
- Emissions sonores :
  - Insonorisation d'installations en prévision de l'évolution de l'A480

### Projets en cours et à venir

- Maîtrise du risque hydrogène :
  - Réalisation d'ouvertures en toiture au-dessus d'un four sous hydrogène
  - Étude de la faisabilité d'une production in situ d'hydrogène et d'oxygène (permettant de réduire les transports de matières dangereuses)
- Maîtrise du risque incendie :
  - Déploiement de détecteurs de température sur les installations de dépoussiérage
  - Création d'un réseau RIA au magasin
  - Poursuite des échanges avec la ville de Grenoble et la Métropole sur l'utilisation de la rue Sibellas comme zone de plateforme logistique
- Performance énergétique

- Récupération d'énergie à partir de la production d'air comprimé

## **Présentation de la DREAL**

Mme N'GUESSAN présente les actions de la DREAL sur l'établissement.

### **Contrôle des installations :**

- inspection risques accidentels sur les mesures de maîtrise des risques (MMR) : MMR instrumentées globalement bien suivies

### **Étude de dangers (EDD) :**

- Compléments suite à premier examen par la DREAL reçus en septembre 2018
- Clôture de l'étude de dangers finalisée – Arrêté préfectoral du 4 juillet 2019

## **79. Autres sites**

Mme NGUESSAN précise que la DREAL suit également les établissements suivants :

- ISOICHEM, société en liquidation judiciaire : mise en demeure du liquidateur pour la mise en sécurité de l'atelier EPAL.
- Rhodia Chimie - décharge ouest : le projet de pilote consiste à améliorer la qualité des eaux souterraines en limite aval de la plateforme (PzG1). Une inspection est prévue fin 2019. La qualité des eaux souterraines est surveillée jusqu'en juin 2020. Les résultats seront présentés lors de la prochaine CSS.
- ENGIE ENERGIE SERVICES : retard dans la mise en service de la centrale de cogénération prévue initialement en début d'année 2019 (problème de conformité du gaz fourni). Le démarrage est prévu en octobre 2019 et une inspection aura lieu avant la fin de l'année.

## **810. Point de situation globale**

### **Les post PPRT**

Mme N'GUESSAN rappelle les quatre piliers de la maîtrise des risques :

- Réduction des risques à la source (études de dangers)
- Maîtrise de l'urbanisation (PPRT)
- Plans de secours (PPI)
- Information du public (CSS)

### **État d'avancement du post PPRT de Jarrie :**

- Les mesures supplémentaires sont soldées.
- Les mesures foncières : 7 logements visés par une expropriation sont désormais vides, un dernier est en cours.
- 87 activités ont été recensées et seront destinataires d'un courrier les informant des caractéristiques de leur zone.
- PARI : 672 logements sont concernés par le PARI (programme d'accompagnement sur le risque industriel). Les propriétaires sont accompagnés depuis le diagnostic jusqu'à la fin des travaux.

### **Etat d'avancement du post PPRT de Pont-de-Claix**

- Les mesures supplémentaires sont soldées.
- Un logement et une activité sont en zone de délaissement
- 211 activités ont été recensées et seront destinataires d'un courrier les informant des caractéristiques de leur zone.
- 1 444 logements sont concernés par des travaux pilotés par la Métropole de Grenoble.

### **Les PPI et exercices PPI**

- Le PPI de Jarrie a été approuvé en octobre 2018, celui de Pont-de-Claix est en cours de révision et devrait être finalisé en 2020.
- Concernant USP/UMICORE, l'instruction de l'étude de dangers est clôturée. Le PPI doit être élaboré à compter de fin 2019.
- Deux exercices PPI ont été réalisés sur le périmètre de la CSS :
  - Février 2019 : télé-alerte sites Seveso
  - Juillet 2019 : barrage du Chambon

### **La mise à jour de l'arrêté préfectoral de création de la CSS**

Créée par un arrêté préfectoral datant du 9 janvier 2014, des mises à jour sont à effectuer (notamment la modifications des membres...). L'arrêté préfectoral sera mis à jour dès que possible en fonction des priorités et disponibilités des équipes de la DREAL.

### **Les modalités de traitement des études de dangers**

Une présentation rapide des évolutions des modalités d'attente et d'instruction des EDDs est réalisée par la DREAL.

- Il n'est pas prévu de modifier ni réviser les PPRT.
- La réglementation oblige les établissements SEVESO seuil haut à réexaminer les études de dangers tous les 5 ans. Afin d'alléger ce travail de révision des études de dangers, les exploitants sont invités à élaborer en premier lieu à présent des notices de réexamen en application de l'avis du ministère du 8 février 2017.
- La présence des inspecteurs sur le terrain est accrue, y compris dans le cadre de l'instruction des études de dangers.

Les inspecteurs sont formés à cette nouvelle méthodologie. Une présentation à tous les établissements Seveso seuil haut de la région Auvergne Rhône-Alpes aura lieu le 12 novembre 2019 et un courrier leur sera adressé pour leur notifier ces évolutions.

### **911. Questions diverses**

Mme TATUR s'interroge sur l'opportunité de créer une application smartphone permettant d'alerter et informer les riverains.

Mme ANOVAZZI lui précise que ce projet d'application a été abandonné par l'Etat. A ce jour, les mairies sont informées par la Préfecture et relaient ensuite l'information par leurs propres moyens.

M. Bernard LE RISBE indique que dans la commune de Jarrie, au-delà des sirènes, un système d'alerte automatisé est en place (appel téléphonique). Se pose ensuite la difficulté de la mise à jour des coordonnées téléphoniques des riverains.

### **10Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles questions, M. PIEYRE remercie les participants et lève la séance.